



## Note de Position de la campagne Tournons la page au Congo- Brazzaville

Situation Sécuritaire et Crise humanitaire dans le Département du Pool

### 1. Position du problème

Tournons La Page Congo entend mettre au centre des préoccupations nationales, l'une des menaces à la survie du projet d'édification d'une Nation congolaise forte de ses composantes sociologiques, sociales, idéologiques, voire confessionnelles et philosophiques. Pour agir, il importe de comprendre les mécanismes autour des nébuleuses en action sur cette partie du territoire, afin de mettre en perspectives des approches de solutions fondée à la fois sur une exigence éthique de vérité et la prise en compte de l'éventail des conséquences à court, moyen et long terme que la « Crise dite du Pool » aura engendré sur le quotidien de chaque congolais, particulièrement de celui des populations directement concernées.

Dans sa version issue de la contestation des processus électoraux, en 2015 pour le référendum d'octobre et en 2016 à la suite de l'élection présidentielle, la résurgence de la crise dans le Département du Pool est vraisemblablement un contre feu allumé, dans le dessein de faire distraction et éluder le contentieux né des processus précités. Injustifiée, cette crise est visiblement la résultante d'une grossière entreprise de manipulation notoire.

#### a. A l'origine de la crise

A la fin de l'éprouvant et dramatique conflit armé de juin-octobre 1997, sur la foi des intentions affichées par les nouvelles autorités issues de la confrontation armées entre les milices du pouvoir et celles de l'opposition de l'époque, les populations congolaises étaient en droit d'espérer l'avènement d'une ère de paix, tant et si bien que, de nombreuses initiatives de réconciliation, de relance du processus démocratique interrompu, de même que le programme de démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants de toutes les milices en action, confirmaient cette volonté de pacification dans la durée.

L'espoir fut de courte durée lorsqu'en décembre 1998, apparaît pour la première fois sur la scène Monsieur Frédéric BINSAMOU dit Pasteur N'TOUMI, un personnage mystico-religieux à la tête d'une milice (N'silulu) dont les caractéristiques et la présence dans le Département du Pool suggéraient une proximité avec la milice Ninja de l'ex-Premier Ministre, Bernard KOLELAS, en exil pendant cette période.

Au-delà des apparences, les motivations des N'silulu semblent peu communs avec les dynamiques politiques ayant eu cours sous le mandat du Président LISSOUBA entre 1992-97. Ainsi, commence l'épopée d'un drame qui dure maintenant 19 ans (...).

#### b. Le rebondissement d'avril 2016

Les tensions politiques et sociales consécutives au processus ayant conduit au changement de la Constitution du mars 2002, ont fortement dégradé le climat

sécuritaire général sur l'ensemble du territoire national, avant et après le scrutin référendaire du 25 octobre 2015.

La convocation et la tenue d'une élection présidentielle anticipée le 20 mars 2016, aura fini de justifier l'intrusion dans les quartiers et sud-ouest de Brazzaville, d'une bande armée dans la nuit du 03 au 04 avril 2016. Les autorités gouvernementales font immédiatement le lien avec la milice N'silulu du Pasteur N'TOUMI en cabale dans le Département du Pool. Dès cet instant, le Pasteur N'TOUMI fait l'objet d'un mandat d'arrêt judiciaire, puis d'une offre de récompense à toute personne pouvant fournir aux services judiciaires ou de police des informations utiles à la capture du fugitif.

Ainsi, se décline le rebondissement de la crise dite du Pool avec sa cohorte de conséquences sécuritaires, humanitaires, sanitaire, et bien plus.

c. Les acteurs en présence

A l'observation, la crise dans le Département du Pool met en scène, d'une part les miliciens N'silulu du Pasteur N'TOUMI, et d'autre part, les forces gouvernementales (Police, Gendarmerie, Armées, Garde présidentielle) et leurs supplétifs. Les milices identifiées par les autorités officielles opèrent principalement dans le Département du Pool avec, par moment, des incursions dans le Département de la Bouenza. Brazzaville-Sud constituée des arrondissements n°1 (Makélékélé), n°2 (Bacongo), n°7 (Mfilou) et accessoirement le n°6 (Talangai-Massengo) sont les zones de front régulièrement menacées d'invasion par les miliciens à partir des Districts proches (Goma tsé-tsé, Mayama, Vinza,...) de la frontière départementale avec Brazzaville.

Les N'silulus forment une sorte de nébuleuse, dont les revendications sont dans l'absolu floues. Il n'a jamais été question ni de territoire, ni de la gestion ou de l'exploitation des richesses nationales ou départementales, ni de l'identité culturelle, ni encore de problématique de souveraineté spécifique, etc...

d. Connivences

De nombreux indices concordants laissent penser que des acteurs proches ou membres du pouvoir de Brazzaville, seraient en relation avec le Pasteur N'TOUMI. La question cruciale de l'approvisionnement des N'silulus dans leurs cachètes dans le Département du Pool fait peser de lourds soupçons sur d'éventuelles connivences avec d'éminentes personnalités militaires et/ou civiles siégeant à Brazzaville.

A l'évidence, le pasteur N'TOUMI et ses hommes n'auraient pu résister dans la durée et survivre en milieu hostile, sans démontrer d'une connivence avec le pouvoir, en l'absence d'une base arrière prouvée par exemple en RDC ou en Angola. .

Aussi, face à la force de frappe militaire et aux moyens de renseignement déployés par les autorités gouvernementales, le Pasteur N'TOUMI et ses miliciens n'auraient pu tenir aussi longtemps dans un espace circonscrit, si en outre, ils ne se nourrissent pas des réseaux de renseignements officiels pour échapper à la plus longue traque jamais entreprise dans le pays à l'encontre d'un fugitif entouré de centaines, voire de quelques milliers de partisans.

Par ailleurs, il est difficile de ne pas s'interroger sur cette supposée connivence tacite ou implicite, lorsque l'on se souvient de la décennie passée par le pasteur N'TOUMI en qualité de Délégué général à la Présidence, avec un bilan quasiment illisible ; la résurgence brutale de sa milice et son opérationnalité suggèrent des interrogations, en dépit de sa démobilisation en 2008.

Et au-delà, le trouble est davantage important quant au contenu réel, les motivations de la communication gouvernementale sur la mise en accusation de certaines

personnalités du pouvoir en rapport avec la crise dans le Département du Pool, telles les accusations portées à l'encontre du Directeur de Cabinet du Directeur de la Garde Républicaine près la Présidence de la République.

e. A qui profite la crise

A la lecture des événements et des conséquences engendrées par la présence du Pasteur N'TOUMI dans le Département Pool, on peut clairement affirmer que cette crise ne profite assurément pas aux populations vivant dans le Département du Pool ou celles qui en sont originaires. Bien au contraire, elles en sont les principales victimes expiatoires. Elle a engendré une situation extrêmement préoccupante s'agissant des libertés, des Droits humains, des conditions de vie...

**Le bilan provisoire des dommages causés par la situation sécuritaire dans le Pool évoque plus de 130 000 déplacés, sans assistance humanitaire et sanitaire sérieuse ; plus de 350 villages évacués, pillés ou rasés ; l'essentiel des activités sociales et de productions sont en arrêt, les écoles fermées, les structures de santé inopérantes, etc...**

Les structures économiques dont l'activité dépend du fonctionnement du Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) sont soit en arrêt, soit tourne au ralenti. L'économie nationale en est la grande perdante. A titre d'illustration, le transfert des carburants entre Pointe-Noire et Brazzaville se fait dans des conditions extrêmement périlleuses et onéreuses. Les pénuries chroniques qui affectent Brazzaville depuis plusieurs années en disent long des répercussions du trafic interrompu du CFCO sur la vie des gens.

Face à ce drame, les autorités congolaises n'inspirent pas la plus grande confiance dans la gestion et le traitement de cette crise. Outre l'effet paralysant de ladite crise sur les forces vives, empêchant ainsi de se pencher sur les questions d'intérêt général liées au fonctionnement de l'Etat, à la vie économique et sociale ou à l'actualité de la crise financière de l'Etat, **il est apparu avec le temps que la crise dans le Pool revêt un enjeu lucratif pour certaines positions administratives, militaires et politiques, qui en profitent tel un fonds de commerce.**

## 2. Pour une solution durable

e. La République sollicitée dans sa totalité

Après le déni de réalité entretenu de longs mois par les autorités officielles, TLP Congo observe avec le plus grand intérêt les derniers développements de la situation. Sur la foi des déclarations récentes du Président de l'Assemblée Nationale et du Président de la République, les autorités politiques reconnaissent enfin la réalité de la crise dans le Département du Pool, qui de ce fait, mériterait une attention toute particulière au rang de priorité nationale.

Dans ces conditions, il est difficile de fournir une explication rationnelle à toute forme de cérémonies rituelles d'exorcismes qui confinent à l'exaltation de la fibre ethnique et tribale d'une crise d'Etat, dont les événements en cours dans le Département Pool ne sont que la manifestation tangible.

Le bon sens commanderait que les institutions officielles déclinent sous forme d'agenda objectif et réaliste, le schéma de sortie de crise associant les acteurs publics et/ou privés susceptibles d'apporter une contribution significative (...).

f. L'exigence de vérité et le devoir de transparence

L'Etat et les autorités qui le représentent se doivent de montrer la plus grande transparence dans la résolution d'un conflit qui n'est en réalité que la partie visible de l'iceberg d'un malaise profond et plus général lié aux balbutiements de la vie démocratique du pays. Les communicants du gouvernement ont beau jeu de présenter la situation sous le prisme des frictions ethno-régionalistes dans la lutte pour la conquête et/ou la conservation du pouvoir. Le pays ne peut se satisfaire de tels raccourcis pour répondre à l'urgence d'un règlement national et concerté de cette grave crise qui a tendance à remettre en cause les fondamentaux sur lesquels se fonde notre République.

**TLP Congo entend participer à la manifestation de la vérité sur les tenants et les aboutissants à l'origine de ce qui vient allonger la liste des contentieux (...) que l'histoire et la justice doivent aider à solder.**

D'aucune manière, les subterfuges utilisés lors des arrangements de la fin des années 2000 ayant permis à Monsieur Frédéric Binsamou de rejoindre le Cabinet du Chef de l'Etat, ne pourrait définitivement tourner la page de cet épisode tragique.

La seule volonté exprimée par les acteurs politiques nationaux ne suffit plus pour rétablir la confiance. TLP Congo encourage les forces vives de la nation à s'emparer de cette problématique afin de construire une version compréhensible de la crise dans le Département du Pool de manière à éviter dans l'avenir, que les mêmes tragédies se reproduisent.

g. Les droits des victimes

Les conséquences de deux décennies de présence d'une milice non contrôlée et traquée par les forces gouvernementales dans le Département du Pool, sont d'une ampleur inégalée sur tous les plans de la vie des populations directement ou indirectement touchées.

Toutes les démarches officielles en cours sont prioritairement orientées vers le sort à réserver aux combattants et à leur dirigeant, et rien de substantiel pour les victimes, excepté la demande d'assistance humanitaire adressée par le Premier Ministre au système des Nations-Unies par le biais du bureau du Pnud au Congo-B. Les victimes des conflits ont toujours été des laissés pour compte dans les règlements des dits conflits.

Les droits des victimes s'entendent comme la possibilité pour les victimes d'obtenir assistance et réparation pour les préjudices survenues à la suite des dégradations ou d'extorsions mais aussi des préjudices psychologiques indemnifiables même lorsque l'auteur (ou les auteurs) sont inconnus ou insolvable.

Les droits des victimes s'étendent de la nécessité d'une couverture concrète des besoins alimentaires et sanitaires, de la mise en place des conditions d'hébergements qui protègent la dignité des populations déplacées, de la prise en compte de la scolarité des enfants forcés de quitter leurs lieux d'habitation du fait du conflit, de la réparation des différents préjudices subis. Cette prise en charge implique également une assistance psychologique de ces populations intentionnellement traumatisées dans le but de les rendre responsables de leur engagement, voire de leur soutien à des dirigeants politiques ; ainsi elles ont été utilisées comme bouclier humain, mais davantage surtout comme objet d'expiation et outil d'assouvissement d'une haine injustifiée, dont le viol comme arme de guerre en est une parfaite illustration.

Au regard de ce qui précède, TLP n'entend pas faire l'économie de la réflexion et pourra définir le moment venu les victimes de ce conflit armé sans distinction.

*h. L'impérative reconstruction*

Le Pool est un Département sinistré, au regard des premiers éléments de bilan récoltés par les ONGs en activité sur le terrain. Il est de la responsabilité de l'Etat, du fait de sa participation à la production des dommages que l'on déplore, de s'engager publiquement à la reconstruction et la reconstitution, -(peut-être en mieux) – des patrimoines immobilier, culturel et symbolique détruits ou endommagés, de la relance des activités et des circuits économiques, de la réhabilitation des services sociaux de base et des infrastructures essentielles pour un retour à la vie normale dans cette partie intégrante du territoire de la République.

La position géographique stratégique du Département, en ceci qu'il héberge la Ville-Capitale, oblige les pouvoirs publics de penser un plan d'urgence efficace et ambitieux dans des délais raisonnables.

Le secteur privé et les ONGs de développement devront être mis à contribution tant du point de vue de l'évaluation, de la conception, des montages financiers que de l'exécution dudit plan.

De plus, cette reconstruction doit aussi impliquer une réflexion sur des politiques pragmatiques d'anticipation et de prévention des conflits.

*i. L'incontournable réconciliation*

La crise dans le département du Pool plonge les composantes de la société congolaise dans un doute en termes de capacité à vivre ensemble dans un climat de coexistence pacifique et fraternelle.

Malgré les dispositifs juridique et institutionnel mis en place à la Conférence nationale de 1990, tous les efforts de réconciliation voulue et manifestée ont été mis à rude épreuve ces dernières années. Un processus courageux de réconciliation doit être remis sur les rails.

Le tissu social et la cohésion nationale ont énormément souffert depuis les crises des années 90 jusqu'à la déconfiture actuelle.

L'occasion de la résolution de la crise dans le Département du Pool ne peut faire l'économie d'une grande initiative de réconciliation entre les filles et les fils du pays.

TLP Congo entend prendre sa part dans la définition de contenus significatifs visant la consolidation d'une réelle conscience nationale.

*j. Pas de règlement politique sans Justice*

L'impunité est sans nul doute le mal absolu qui puisse expliquer – dans une large mesure - l'échec collectif dans le processus de construction du projet congolais d'un Etat-Nation. Des atrocités multiples sont régulièrement signalées dans le Pool de la part de nombreuses sources aussi bien par les victimes que par des témoins qui font état de graves atteintes aux droits de l'Homme, voire des crimes planifiés.

Les pouvoirs publics doivent donner la preuve de leur bonne foi pour créer les conditions d'une justice à la mesure des préjudices et des traumatismes causés ou subis.

TLP Congo, en relation avec l'ensemble des OSCs dont la vocation est de promouvoir l'émergence d'une justice au service des peuples, se fera fort de mobiliser les citoyens et la société dans son ensemble, à être attentif et à se rendre disponible pour accompagner les victimes qui le souhaitent de bénéficier de l'assistance nécessaire susceptible de soutenir un processus judiciaire, souvent trop lourd et assez contraignant.

L'urgence d'un règlement politique ne doit en aucun cas escamoter le devoir de justice de la société à l'égard des victimes pour lesquelles la véritable réparation procède de la comparution des auteurs de délits et autres crimes reconnus et régulièrement jugés dans la rigueur de la loi.

### 3. L'implication de la société civile

#### k. L'intermédiation des OSC nationales

**La résurgence des crises avec leur cohorte de drames successifs a fortement dégradé le poids et la crédibilité de la parole politique. La société congolaise gagnera à prendre en ligne de compte l'implication volontaire et bénévole des OSCs dans la résolution des problèmes, notamment par la facilitation des démarches qui participent à la mise en place des processus de paix, de concertations autour des questions de droit de justice et de mémoire.**

De plus en plus, dans nos espaces troublés par la crise d'apprentissage démocratique, se révèlent l'importance d'un dialogue interne entre les OSCs et la sphère politique (Institutions, Mouvements et Partis Politiques).

De cette manière, TLP Congo entend participer à la construction d'un climat de paix fondé sur deux piliers au moins, le droit à la justice (réparatrice) pour les victimes et le droit de mémoire pour la République(...)

#### l. L'accompagnement des processus :

Il est devenu une habitude de voir lors des conflits ouverts armés, les organisations non gouvernementales (ONG) en particulier étrangère qui s'engagent dans des actions humanitaires pour soulager les victimes et consolider les conditions de retour à la paix. Dans le Département du Pool, et sur tous les plans de l'action humanitaire, sanitaire, de la réinsertion économique et sociale des déplacés et des victimes directes et collatérales de la crise, à l'action sécuritaire dans une certaine mesure, TLP Congo se propose de s'impliquer dans une série d'initiatives dont le but d'accroître et d'assurer un niveau de conscience citoyenne nécessaire à une participation optimale des OSCs dans la résolution des problèmes majeurs qui se posent dans notre société.

#### m. La mise en place des dispositifs d'alerte et de prévention des crises

##### *Observatoire des facteurs constitutifs et de développement des crises*

En République du Congo, la répétition des crises politico-militaires teintées de luttes ethniques pour la conquête et/ou la conservation du pouvoir politique a considérablement ruiné les chances d'un développement endogène susceptible de renforcer le désir du vivre ensemble entre des communautés forcées par l'histoire à partager un même territoire national.

TLP Congo est porteur d'une idée presque originale de création d'un **Observatoire National des Préventions des Crises (ONPC)**, dans le but constituer un dispositif d'alerte et d'anticipation des facteurs constitutif des conditions d'émergence de crises majeures dans le pays. Il devra s'imposer dans le paysage institutionnel comme structure indépendante issue de la société civile, en même temps qu'elle sera le marqueur de la maturité des OSCs en quête de respectabilité.

##### *Contribution pour le développement d'un contenu actif à la Journée de l'Unité Nationale*

Le 28 novembre de chaque année est la date commémorative de la déclaration de la République. Dans ce cadre, TLP Congo propose à la communauté nationale d'inscrire au nombre des initiatives marquantes à attacher à cette journée :

- Le dépôt symbolique simultané dans chaque ville, commune et chef-lieu des Départements de la République, d'une gerbe de fleur en mémoire à toutes nos victimes des conflits armés, sur une place dédiée à la République
- De l'allumage sur une place à définir dans la ville commune ou chef-lieu de Département la flamme de l'unité nationale.

*Sensibilisation et Mobilisation citoyenne.*

TLP Congo, dans sa vocation de promoteur des valeurs citoyennes en vue de la réalisation d'un projet démocratique en République du Congo, développe dans son plan d'action de nombreuses initiatives de sensibilisation et de mobilisation pouvant aider à construire une véritable conscience nationale.

TLP Congo se propose d'intégrer dans ses programmes, dès le début de l'année 2018, des modules spécifiques sur la paix, l'unité nationale, le principe d'appartenance à la nation congolaise, etc... en visant les plus jeunes à travers la diffusion de support multiples dans les établissements scolaires publics/privés, primaires et collèges. Des partenaires au projet seront recherchés en vue de sa mise en œuvre.

#### **4. Proposition des Grandes Lignes d'un plan d'action de sortie de Crise**

TLP Congo, en tant que Partenaire-Facilitateur pour un retour à la paix, propose un schéma de sortie de crise telle une feuille de route en cinq (5) étapes, ainsi qu'il suit :

##### **A. Des Préalables**

- Obtenir un accord de cessation des hostilités par toutes les parties en activités militaires dans le Département du Pool

##### **B. Du cadre de concertation**

- Constituer une task-force avec l'ensemble des acteurs partie-prenante du processus de paix dans le Département du Pool et au-delà.
- Impliquer les OSCs dans la gestion de l'ensemble des opérations de retour à la normalité dans le Département du Pool
- Associer les OSCs dans les opérations humanitaires afin d'assurer une garantie de sécurité et de confiance

##### **C. Du rôle des acteurs**

- L'Etat doit se porter garant du processus politique et du retour à la normalité ;
- La communauté internationale se doit d'aider la République du Congo, financièrement exsangue, à faire face aux contraintes budgétaires liées à la résolution du conflit ;
- Les OSCs et les ONGs spécialisées devraient être co-responsables avec l'Etat, des processus sociaux, humanitaires et judiciaires.

##### **D. Des finalités**

- Ouvrir des négociations en vue d'un accord politique qui garantit, au demeurant, le droit pour les victimes d'ester en justice contre d'éventuels auteurs d'actes portant atteintes aux droits humains ;
- Démobiliser et dissoudre la milice N'silulu, les supplétifs de la force publique et toutes les poches résiduelles d'organisations de même nature encore en activité sur l'ensemble du territoire nationale ;
- Restaurer prioritairement, avec le concours des ONGs spécialisées, le système éducatif et le réseau des structures de santé en arrêt dans le Pool en vue de permettre un retour à la normalité dans les meilleurs délais (6-10 mois maximum)
- Assurer la sécurité du territoire couvrant le Département du Pool et ses environs par des corps et unités des forces de l'ordre n'ayant pas participé aux opérations militaires depuis la résurgence du conflit en avril 2016
- Accompagner le retour des déplacés/sinistrés dans leurs lieux de résidence avec un minimum de sécurité et de condition de réinsertion sociale et économique

#### E. Du calendrier

- Envisager sans délais, conformément aux déclarations du Président de la République aux sages du Pool, la mise en place des préalables pour un processus de paix devant permettre dès janvier 2018, la constatation des effets tangibles d'un retour progressif à la normalité dans le Département du Pool ; ainsi que dans le règlement plus global des contentieux nés des processus électoraux.

Au sens des Organisations membres de TLP Congo, le règlement de la crise congolaise dans sa dimension sécuritaire dans le Département du Pool ne connaîtra pas son épilogue si la volonté des acteurs politiques, civils et militaires ne se fonde pas prioritairement sur les « populations – victimes des dommages de toute sorte – et dans le respect de la dignité de ces dernières.

**Fait à Brazzaville- Pointe-Noire, le 16 novembre 2017**

#### **Pour les OSC congolaises, membres de la Campagne Tournons La Page**

01. Action Evangélique pour la Paix (AEP)

Mme Nelly Espérance MFOUTOU KADO

02. Cercle des Droits de l'Homme et de Développement (CDHD)

Roch Euloge NZOBO

03. Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP)

Brice MACKOSSO

04. Commission Episcopale Justice et Paix (CEJP)

Abbé Félicien MAVOUNGOU

05. CONGO Maison Commune



Jean Pierre KOUBANZA

06. Fondation Niosi

Samuel NSIKABAKA

07. La Conscience Libre

Wilfried KIVOVOU

08. Mouvement Ras Le Bol

Franck N'ZILA MALEMBE

09. Mouvement pour la Culture Citoyenne

Anthyme BAYIMINA

10. Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH)

Trésor NZILA KENDET

11. Plateforme pour le respect de la Constitution du 20 janvier 2002

Alex DZABANA WA IBACKA

12. Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH)

Christian MOUNZEO

13. Réseau d'Association des Jeunes Leaders Congolais (RAJLC)

Me Welcom NZABA

## Annexe : Chronologie des événements

Avril 2016	Suite à des événements dans Brazza sud (attaques contre des édifices publics) les populations fuient leur village
Mai 2016	Les attaques contre les Forces armées de sécurité et des transports et les opérations militaires qui se sont poursuivies ont conduit à des destructions et des déplacements des populations.
Mai 2016	CARITAS fait une 1 <sup>ère</sup> évaluation
Juin 2016	Accalmie et les pop commencent à retourner dans leur village ;
Juin 2016	1 <sup>ères</sup> évaluations multisectorielles conjointes Gouvernement, ONU et ONG ; 12986 déplacés ;
Fin juin 2016	Près de 13 000 déplacés sont identifiés ;
Août- septembre	Multiplication des attaques et augmentations des agents des FAC/FAS sont tués ou blessés ; Le CFCO est coupé suite aux attaques et actes de sabotage.
Octobre-Décembre 2016	Le MAS/action humanitaire apporte de l'assistance aux déplacés du Pool.
Novembre 2016	2,3 millions de dollars US alloués au CERF et dédiés aux besoins de 12986 déplacés. L'évaluation menée permet de constater la dégradation des conditions de vie des déplacés.
Fin novembre 2016	Plus de 15000 déplacés
Décembre 2016	CARITAS entame le recensement des déplacés à Brazza
Avril 2017	Le nombre des déplacés est de plus de 29860
Mai 2017 :	L'enquête de nutrition et de sécurité alimentaire révèle des taux de malnutrition aiguë, au seuil d'urgence parmi les déplacés (dans le Pool et la Bouenza)
Mai 2017	On note déjà 81 000 déplacés.
Juin 2017	Des résultats officiels sont présentés par le Gouvernement et l'ONU.